

**Service du développement culturel, de la qualité
du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle**

Direction du développement culturel
Édifice Louis-Charland
Pavillon Prince Nord
801, rue Brennan, 5^e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4
ville.montreal.qc.ca/culture

Le 10 mars 2008

Note à l'intention des organismes artistiques du milieu montréalais de la musique

Bonjour,

La Ville de Montréal sollicite le milieu montréalais de la musique afin de recevoir des propositions de partenariat permettant de maintenir la vocation musicale de la Chapelle historique du Bon-Pasteur. Cet appel fait suite à l'annonce faite aujourd'hui par la Ville de mettre fin à sa programmation de concerts à la Chapelle à compter de l'été 2008.

Dans le contexte budgétaire extrêmement serré de la Ville de Montréal, toutes les activités ont été scrutées de très près et la décision concernant la Chapelle s'inscrit dans ce processus. Depuis son ouverture, en 1988, la Chapelle a accueilli des activités musicales variées qui vont de la diffusion aux répétitions, de l'enseignement aux enregistrements. Dans cette perspective, il est clair pour la Ville que la Chapelle doit demeurer à la disposition de la communauté musicale montréalaise.

La Ville désire donc que la nouvelle formule puisse, à l'instar des vingt dernières années, contribuer au développement de différents artistes, formations ou sociétés musicales actives sur le territoire de Montréal, tout en maintenant l'accessibilité au public par la diffusion d'une programmation régulière de concerts.

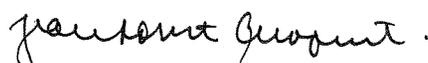
Afin de poursuivre les activités à la Chapelle, nous invitons les organismes ou regroupements d'organismes à déposer des propositions de partenariat avec la Ville d'ici le 28 avril 2008. Le lieu, les instruments (piano, clavecin) ainsi que les équipements techniques seront mis à la disposition d'un éventuel partenaire afin de faciliter la poursuite des activités musicales de la Chapelle.

L'ensemble du processus sera mené par la Direction du développement culturel de la Ville, en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal. Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur cet appel de propositions, je vous invite à communiquer avec M. Paul Langlois au 514872-5592 qui se fera un plaisir d'échanger avec vous sur la question.

La Ville devrait faire connaître ses orientations définitives en mai prochain.

Je ne peux terminer cette lettre sans souligner le travail colossal effectué par notre collègue Guy Soucie depuis l'ouverture de la Chapelle. Ce lieu porte sa signature. Ce que la Chapelle représente pour nous tous, c'est à lui que nous le devons.

Je vous remercie de votre collaboration et salue votre engagement à la cause musicale montréalaise.



Jean-Robert Choquet, directeur
Direction du développement culturel
Ville de Montréal